

servent de guides aux hommes sur la grande route des siècles.

De plus, l'amour de Pestalozzi pour les travaux intellectuels, même dès son bas âge, le genre d'études auquel il se livra, le but constant de ses recherches et de ses méditations—*le soulagement de la classe pauvre et son amélioration par l'éducation*,—son dévouement sans bornes, le sacrifice de ses biens, de sa personne même à la réalisation de cette noble cause, sont autant de sujets de réflexion pour quiconque suit l'épineuse carrière de l'enseignement.

M. McKay a donc été heureusement inspiré en retraçant la vie de cet homme illustre. Les exemples nombreux que Pestalozzi a laissés à notre imitation, et que M. le *lecteur* a mis en relief avec habileté et à propos, sont de nature à encourager les instituteurs, et à leur faire concevoir l'idée de s'élever de plus en plus dans leurs fonctions.

La question suivante est ensuite offerte à la discussion.

“Quelle grammaire anglaise conviendrait le mieux pour l'enseignement de l'anglais dans nos écoles françaises?”

M. McKay ouvre la discussion, et se déclare en faveur de la grammaire de *Sullivan*. Il ajoute que ce petit ouvrage est admirablement disposé pour faire pénétrer d'une manière claire et facile les principes fondamentaux de la langue anglaise dans l'intelligence des enfants; de plus, que le débit extraordinaire qui s'en fait en Angleterre, en Irlande et dans les colonies britanniques le recommande hautement à l'attention de ceux qui sont chargés de l'enseignement de l'anglais.

A défaut de la grammaire de *Sullivan*, celle de *Lennie* est bien la grammaire dont le style et l'arrangement correspondent le mieux avec l'intelligence des enfants.

M. McKay signale en passant la grammaire qu'a publiée le *Conseil d'Education* de la province d'Ontario. Il dit que plusieurs instituteurs en parlent d'une manière tout à fait favorable, mais que pour lui, il ne saurait porter un jugement quelconque sur le mérite de cet ouvrage, attendu qu'il n'en a pas une connaissance suffisante.

M. Dorais parle encore de la grammaire de *Gosselin*. Il dit que, bien que tout à fait élémentaire, elle suffit néanmoins pour inculquer aux enfants les premiers rudiments de l'anglais.

M. Emard suggère l'adoption de la grammaire de *Sivet*, comme étant l'une des grammaires les plus complètes qui aient été publiées jusqu'à présent. Il désire qu'on établisse à quelle époque il serait avantageux de mettre une grammaire rédigée en anglais entre les mains des enfants; il est d'avis qu'un livre exclusivement anglais ne peut être étudié avec profit par les élèves qu'en autant qu'ils possèdent parfaitement un livre traitant du même sujet, mais écrit en français.

M. Cassegrain dit que la question de savoir si l'enseignement de l'anglais dans nos écoles françaises doit se faire au moyen de livres anglais ou français, avait déjà été discutée dans une conférence antérieure à celle-ci, et il fait lecture de cette partie du compte-rendu qui renferme la conclusion à laquelle en sont alors venus les instituteurs, et dont voici la teneur :

“La loi fondamentale de la pédagogie est de passer du connu à l'inconnu : c'est la meilleure méthode à suivre, celle que nous indiquent la logique et le simple bon sens. On passe ainsi de l'idiome que l'on sait à la langue que l'on veut apprendre : le premier sert à l'autre de moyen de communication.

“Les avis furent d'abord partagés sur cette opinion que l'enseignement de l'anglais doit se donner en anglais. Elle est discutée avec habileté, et les débats, qui peuvent se résumer comme suit, furent des plus animés :

“La meilleure marche à suivre dans l'enseignement de l'anglais doit être basée sur ce principe : Aux enfants

qui ne savent pas un mot de cette langue, il est bien clair qu'il faut commencer par leur enseigner en français : on aura beau leur parler la langue étrangère, il faudra bien leur dire ce que signifient telle et telle expression dans la langue qu'ils savent déjà. Car, si les enfants ne comprennent pas, ou comprennent mal ce que dit le maître, ils finiront par devenir inattentifs et mêmes indifférents aux leçons, et leur intelligence, au lieu de se développer, demeurera comme frappée d'inertie. Il n'est pas de système qui tienne en face de cette absolue nécessité.

“Mais si les enfants comprennent déjà assez la langue qu'on veut leur enseigner, qu'ils l'aient apprise à la maison paternelle ou ailleurs, alors c'est chose différente, et il leur est plus avantageux d'étudier dans la langue qu'ils apprennent. Les progrès seront plus rapides : car ils mettront en pratique ce qu'ils étudient.”

MM. D. Boudrias, Fahey et Demers prennent aussi la parole et se déclarent, le premier, en faveur du *Nouveau cours de la langue anglaise d'après la méthode d'Ollendorf*, par M. l'abbé A. Nantel; le second, en faveur de la grammaire de *Sullivan*; et le dernier, en faveur de la grammaire de *Lennie*.

Puis, tous les instituteurs présents à la conférence adoptent unanimement les résolutions suivantes :

“1o. Que dans nos écoles françaises où les enfants doivent étudier l'anglais, il est plus avantageux de mettre entre leurs mains une grammaire rédigée en français, ou un autre ouvrage tel que celui de M. l'abbé Nantel, cité plus haut, et que l'Association recommande spécialement;

“2o. Qu'on ne doit faire usage d'une grammaire rédigée en anglais que lorsque les enfants se sont parfaitement rendus maîtres de celle qu'ils ont déjà étudiée en français, et qu'alors la grammaire de *Sullivan*, ou celle de *Lennie*, si l'on ne peut se procurer la première, peut leur être confiée avec profit.”

Après cette discussion, M. A. Allaire donne une lecture sur les *Devoirs de l'instituteur*.

La connaissance des devoirs inhérents à toute profession est une connaissance de stricte obligation pour quiconque veut l'embrasser. Car en toutes choses, il faut bien établir le but qu'on se propose, examiner par quelle route on peut y arriver, et choisir un guide habile et expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Négliger ces principes, c'est se préparer d'amères déceptions pour l'avenir. Combien de personnes fatiguées, dégoûtées, abandonnent la carrière dans laquelle elles étaient entrées avec enthousiasme, mais sans avoir une connaissance suffisante des obligations qu'elle impose !

De toutes les professions, il n'en est peut-être aucune qui impose des devoirs aussi sérieux, qui exige autant d'aptitudes que celle de l'éducation de l'enfance; et il n'y a point lieu de s'étonner que des savants distingués, des penseurs profonds, des maîtres habiles en aient fait le sujet de leurs recherches, de leurs méditations, de leurs soins ou de leurs conseils.

C'est donc rendre un véritable service à la grande cause de l'éducation que de mettre sous les yeux des instituteurs les devoirs multiples qui incombent à leur profession. Nous devons savoir gré à M. Allaire des efforts qu'il a faits dans ce sens, et le féliciter des succès qu'il a obtenus dans la tâche ardue qu'il s'est imposée.

Proposé par M. D. Boudrias, secondé par M. Cassegrain :

“1o. Que le conseil d'administration soit prié de préparer une adresse au Saint-Père à l'occasion de la vingt-huitième année de son glorieux pontificat, afin de lui témoigner la joie que nous éprouvons de ce que le Ciel le conserve aussi longtemps sur la chaire apostolique, et lui faire connaître la part que nous prenons aux maux dont il est victime, les vœux que nous formons pour la cessation prochaine de ses souffrances, et notre entière soumission aux décrets qui émanent de son infallible autorité ;